

DEPARTEMENT DU GERS  
ARRONDISSEMENT D'AUCH  
CANTON DE VIC-FEZENSAC

2023/37

COMMUNE DE VIC-FEZENSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze septembre à 18h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 7 septembre 2023.

Nombre de membres en exercice : 23 ; Nombre de présents : 16 ; Nombre de votants : 21

Présents : Mme NETO - M. CAMAZZOLA - Mme BRANA - M. CAVALIERE - Mme CUEILLENS - M. JAFFRES - M. BACHELLERIE - Mme GOULU-MARTINAT - Mme KLUCZYNSKI - Mme COUDERC - Mme MESSERLI-CIPRES - M. GEYRES - M. OSPITAL - Mme NARRAN - M. ROSELL - M. ANTONELLO.

Excusés donnant pouvoirs : Mme FAUCHE à Mme CUEILLENS - M. GUICHARD à M. GEYRES - M. CHAULET à Mme BRANA - M. BOURGUIGNON à M. OSPITAL - Mme LAPLANE-SOTUM à Mme NARRAN.

Absents : Mme BRAZZALOTTO - M. CAUQUIL

**Objet : Travaux d'esthétique de l'éclairage public Place des Tisserands.**

Le Syndicat Département d'énergie du Gers (SDEG 32) devenu Territoire d'énergie du Gers propose d'intervenir pour la réhabilitation de place des Tisserands pour des travaux de mise en esthétique de l'éclairage public.

Au regard du dossier et du devis présentés par les services du Syndicat Départemental d'Energie du Gers, après étude détaillée et échange de vues, Mme le Maire soumet la proposition :

Propositions	coût	Subventions
Eclairage Public selon devis	50 646,50€ HT 60 775,80€ TTC	TE 32 : 10 129,30€ (soit 20% du montant HT des travaux)

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal décide :**

- d'approuver le projet concernant les travaux cités pour un montant de 60 775,80€ TTC
- de solliciter auprès de Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Energie du Gers une subvention aussi substantielle que possible dans le cadre de la délibération prise par le comité du Syndicat Départemental lors de la réunion du 29 mars 1995.
- de confier la réalisation de ces dits travaux au Syndicat Départemental d'Energie du Gers dans le cadre de la convention de mandat passée entre les deux parties ci-joint en annexe.

Publié le 21 septembre 2023

Le 18 septembre 2023

En Préfecture le 21 septembre 2023  
Pour extrait certifié conforme,

Madame le Maire,  
Barbara NETO

